



Distribution Casino France

Anne Marie COAT/DB

Déléguée Syndicale Centrale

☎ 06.77.93.15.51

Monsieur MASSUS

DRH CASINO FRANCE

24, rue de la Montat

42008 ST ETIENNE CEDEX 2

Saint-Etienne, le 7 Juillet 2006

Monsieur,

Cette année, notre organisation syndicale a signé l'accord de salaires, c'est un vrai engagement.

A la date du 1^{er} juillet, le gouvernement a décidé d'augmenter de 3,05 % le salaire minimum. Cette décision impacte la grille que nous avons mis en place.

Afin de ne pas nous retrouver, dès l'année prochaine, dans la même situation d'écrasement de la grille de salaire, et afin de ne pas compromettre l'évolution de la pente que nous avons mise en place à travers un calendrier, nous souhaiterions vous rencontrer pour revoir les salaires minima de chaque niveau. Il nous semble important de retrouver d'ici la fin de l'année la pente de 15 % qui était prévue pour le 1^{er} juin 2006.

Nous vous rappelons que l'un de nos souhaits, lors des diverses réunions de préparation, était de conserver le niveau 1A au SMIC. Si nous voulons que la grille Casino ait une vraie valeur et soit une motivation pour les salariés, cette condition se doit d'être constante.

Nous renouvelons donc notre demande de réouverture de négociations sur ce sujet.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Anne-Marie COAT

DSC DCF